

CONSTAT D'INCIDENT DE COURSE

Heure d'affichage (heure/minutes)

			N° 18
		Fait sportif 🛮	Fait technique \square
Intitulé de l'épreuve :			
Lieu de l'épreuve : _Pole Mécanique Kart	ting - Alès ()		
Date de l'épreuve : <u>06-07/04/2024</u>			
Fait survenu pendant : Manche Quali	ficative 1		
Dont le départ à eu lieu à (heure/minutes	s) : 06/04/2024 - 17:02		
Le pilote N° : 544 Nom : _ I	RINAUDO Pré	NOM : Gabriel	
Catégorie : Mini 60 N° de lic	ENCE: CSMini 60/544		
examinés l'affaire suivante, détermine que le Pilote me Karting 2024. Les Commissaires Sportifs imposent cet	ige des faits. Après avoir examiné ce rapport, convoque entionné ci-dessus a : Violé la signalisation des drapear tte pénalité conformément à l'Art. 3.6.1 du Code de cor FIA 2024. Il est rappelé au Concurrent que, conformém le d'appel	ux. Ce fait est une violation du 0 duite de Karting, aux l'Art. 2.15	Code de conduite de 5 et 2.24 des
Nom et fonction de la personne ayant col ZERVOS Nicolas DC	NSTATÉ L'INFRACTION :		
Décision du collège des commissaires spor PENALITE DE 5 SEC DRAPEU JAUN			
Décision communiquée au pilote/concurre RINAUDO Gabriel	NT:		
Date : <u>06/04/2024</u>	A (HEURE/MINUTES) :		
Men	mbres du collège des Commissaires Spo	RTIFS	
Président du collège Nom/Prénom : NAVARRO Bernard (FRA) N° Licence : 59108 Signature :	COMMISSAIRE SPORTIF NOM/PRÉNOM: ALLEMAND Pierre (FRA) N° LICENCE: 74998 SIGNATURE:	COMMISSAIRE NOM/PRÉNOM: TISTOU N° LICENCE: 210400 SIGNATURE:	
	Signatures		
	JIGHAI ORLS		

Diffusion (1 exemplaire): Commission Sportive, Affichage, chronomètrage

PILOTE

TUTEUR

CONCURRENT*

Le concurrent doit déclarer, par écrit, dans l'heure qui suit la notification ou la publication de la décision, au Directeur de course ou à un Commissaire Sportif, son intention de faire appel. Il doit joindre impérativement à cette déclaration d'appel une caution d'appel de : 3 300 € (appel national FFSA en 2014). Il devra confirmer son intention en envoyant sa lettre à l'ASN dans les formes et délais prévus par les règlements applicables.

^{*} Le soussigné reconnaît avoir été informé de la décision ci-dessus, prise à son encontre, ainsi que du motif la justifiant. Il reconnaît, par ailleurs, avoir reçu copie de la présente notification et avoir été informé des voies de recours : DROIT D'APPEL, Règlementation ASN et des conséquences qui en découlent (juridiques et financières).